

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DES PENSIONS DE LA MILICE (AMENDEMENT)—*Suite.*

Sir Fred. Borden—Col Fiset paie sa contribution au fonds de pension militaire suivant son salaire actuel—8161; en se retirant recevra pension sur le pied de son salaire de député-ministre—8161.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—8161.
Sanctionné—8221.

LOI DU PONT DE QUEBEC.

Hon. Fielding—Dépose bill (n° 169) autorisant prêt à compagnie pont de Québec—7447.

1re lecture—7448.

Hon. Fielding—Propose 2e lecture—8165.

M. L. Robitaille—Difficulté d'avoir des renseignements précis sur compagnie du Pont—8165; différentes compagnies—8165; évaluation du pont—8165; ressources de la compagnie—8166; administration des fonds—8167; malhonnêteté ou incomptance—8167; les inspecteurs des travaux; le frère du président de la compagnie—8168; l'opération de la compagnie des terminus—8168; dette flottante plus élevée qu'on ne prétend—8168; spéculations de propriétés pour terminus—8168; impraticabilité du terminus projeté—8169; pont et gares coûteront 20 millions—8170; si le gouvernement a à cœur l'achèvement du pont, doit prendre possession du pont—8170; commission des chemins de fer et du Transcontinental autocratiques—8170; pas de pays plus arbitraire que le Canada parlementaire—8170; majorité libérale ou conservatrice pire que Tzar de Russie—8170; si ces paroles doivent entraîner sa mort politique, il périra joyeux—8172.

Hon. Fielding—Lit rapport de M. E. W. Johnson, ingénieur inspecteur—8172.

M. J. T. Schell—Demande pourquoi gouvernement n'a pas pris pont entièrement à sa charge—8175.

Hon. Fielding—Gouvernement désire formation d'une compagnie tête de ligne—8175; puis terminera le pont et le lui louera—8175; prendra pont quand projet mieux nourri—8175.

M. Morin—Economiserait argent en prenant pont maintenant—8176.

Hon. Foster—Projet présenté trop tard—8176; pas de délai d'examen—8177; compagnie de spéculation—8177; on nous demande de prêter sept millions de dollars à des gens qui n'ont mis que quelques milliers de dollars de capital—8177; garanties sur le papier—8177; donne en garantie une chose qui n'est pas construite, et que nous donnons de l'argent pour construire—8177; l'Etat bâtit le pont—8177; profits iront à des intermédiaires—8178; surveillance illusoire—8178.

M. Sproule—Insuffisance du rapport déposé—8180; demandes auxquelles il n'a pas été répondue—8181; l'entreprise la plus honnête du Canada—8181.

Bill lu 2e fois—8181.
En comité général—8181.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DU PONT DE QUEBEC—*Suite.*

Hon. Fielding—Le bill n'ajoute pas un sou aux obligations du Canada—8181; avec ou sans le bill, nos obligations sont les mêmes—8181; on parle d'inspection, la plus grosse dépense est celle d'un pont en acier qui se fabrique aux Etats-Unis—8182; seule chose à surveiller est si le poids de l'acier fourni et compté est exact—8182; surveillance pour tout le reste par M. Schreiber, ingénieur de 37 ans de service, au-dessous de tout soupçon—8184; compagnie n'a pas émis une seule obligation—8184; ne touchera pas un sou des obligations émises—8184; tout sera versé au Trésor—8184; déboursés actuels \$5,422,-238—8186; restera sur les obligations \$1,-255,000 pour continuer travaux un an, jusqu'à nouveaux arrangements—8186; le ministre ne peut pas se renseigner autrement que par les rapports de ses ingénieurs—8188.

M. Robitaille—Comment peut-on expliquer le déficit de \$779,000, si l'argent a été dépensé convenablement—8189; ne se plaint pas du passé comme il redoute l'avenir—8190; craint que la compagnie du pont n'emploie l'argent à acheter la "Quebec Terminal Company"—8190; rumeurs à Québec—8190.

M. Power—Regrette insultes d'un jeune homme à citoyens honorables de Québec comme hon. Parent, M. R. Ouellette, hon. Ed. Garneau—8191; il n'y a plus aujourd'hui de compagnie du "Quebec Terminal"—8191.

Article 1er—8191.

Hon. Foster—Intérêt 3 p.c. perte pour Trésor—8192.

Hon. Fielding—Même intérêt que pour commission Montréal—8192.

Article 3—8192.

Hon. Foster—Insiste sur surveillance—8194.

Hon. Fielding—Disposé à envoyer auditeur sur les lieux—8194.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—8194.

Sanctionné—8222.

LOI DES POSTES (AMENDEMENT).

Hon. Lemieux—Dépose bill (n° 113) pour modifier la loi de l'administration des postes—4759; pour corriger erreur d'impression—4755; création d'un bureau de rebut à Calgary—4759; transport du service des lettres perdues du surintendant aux inspecteurs—4760; transport gratuit des fonctionnaires des postes en service, sur lignes de chemins de fer subventionnées—4760.

1re lecture—4760.

2e lecture—7213.

En comité général—7213.

Article 1—(abrogation paragraphe d, article 26)—7213.

Hon. Lemieux—Donnant aux inspecteurs responsabilité sur correspondance en retard ou mal expédiée—7213.

Article 2—(modifiant article 30)—7213.

Hon. Lemieux—Pour mettre C.-A. sur le même pied que les autres provinces quant à la nomination des chefs de service convoyeurs—7214.